

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 30 (1892)
Heft: 44

Artikel: Oh ! la mode
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-193221>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 03.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

lo mot, et nion ne lo savai què lo vòlet que soignivè lè caïons.

Ma fài, pè on bio dzo, vouàiquie la trouïe étaiisse sein remoa. L'étai bas. Lo vòlet, quand la vâi à son repou, va féré è patron :

— Noutron maitrè, la trouïe est crévâie !

— Lè z'autro lo sàvont-te, repond lo maitrè ?

— Na.

— Eh bin l'est bon ! ne dis rein !

Adon lo gaillâ einvouïè tot son mondo travailli défrou dè la maison, et quand sont ti vîa, dit ào vòlet que restavè dè preindrè lo grand couté et dè portà lo trabetset à l'éboiton. Adon mettont la trouïe crévâie su lo trabetset, et tandi que lo vòlet lâi pliantavè lo couté ào cou, lo patron, qu'avai onna forta voix de rogome, et rouïse coumeint onna porta que pioule, sè met à dessusvè lè caïons ein couleint et ein ranquemelleint, qu'on arâi djurâ on vretablio poai.

— Vouaiquie lo vesin que fâ boutséri ! se desont lè z'autrès dzeins ein oïesseint lè bramâies que saillessont dè l'éboiton, et lè z'autro vòlets et ovrâi dào gaillâ, qu'oïessont assebin ruaila on caïon, sè peinsàvont : « Bon ! n'areint dè la freca-chat et dè la saïcesse à grelhi, iou ! »

Cein n'a pas manquâ, et sè sont regalâ et goberdzi à sè reletsis lè pottès. Et l'est dinsè que lo gaillâ, ein dessuveint on caïon, s'est esquivâ onna dzornâ ào peletset et a pu nuri son mondo dâi senannès et dâi senannès avoué la trouïe crévâie.

Locutions populaires. — Argot.

Coup du lapin. — Coup mortel. Premières atteintes de la vieillesse. *Recevoir le coup du lapin*, commencer à vieillir. « Un commencement de calvitie et d'obésité indiquait qu'il avait reçu ou qu'il était bien près de recevoir le coup du lapin. »

Courant d'air dans l'œil. — Se fourrer un courant d'air dans l'œil. S'illusionner, se tromper grossièrement. C'est une forme nouvelle de : *Se fourrer le doigt dans l'œil.*

Porter le deuil de sa blanchisseuse. — Porter du linge très sale.

Doubler le cap. — Faire un détour. On double le cap lorsqu'on prend le chemin le plus long afin d'éviter de passer devant la porte d'un créancier.

Ecoute s'il pleut. — Expression dont les ouvriers se servent à l'atelier pour essayer de faire taire un bavard. On espère qu'il ne pourra pas écouter et parler à la fois.

Se faire épiler la pêche. — Se faire raser, dans le jargon des ouvriers.

La faire à l'oseille. — Faire une plaisanterie de mauvais goût, une mauvaise charge, se moquer de quelqu'un. On prétend que cette

locution aurait vu le jour dans un gargot du boulevard du Temple, à Paris, à la suite d'une contestation culinaire entre la patronne et un client. Ce dernier ne trouvant pas assez verte une omelette aux fines herbes, la nymphe du gargot s'écria : « Fallait-il pas vous la faire à l'oseille ? » — Sans compter qu'il ne faut accueillir qu'avec beaucoup de réserve les étymologies anecdotiques, l'expression la faire à l'oseille ne ferait-elle pas plutôt allusion à l'acidité de l'oseille qui, pour beaucoup de personnes, n'a rien d'agréable au goût.

Procédé allemand pour apprendre le français.

M. B. . accompagné de son cousin faisait, l'été dernier, un petit voyage d'agrément dans lequel ils contournerent le lac de Constance. Le train s'étant arrêté à une station, sur territoire badois, ces messieurs virent monter dans leur compartiment un officier prussien qui les salua très poliment.

Le train reprit sa marche et, quelques instants plus tard M. B. ., remarquant un site très pittoresque, dit à son compagnon de voyage :

— Donne-moi un peu le guide, je te prie, j'aimerais savoir comment on appelle cet endroit.

— Immédiatement, l'officier prussien, se tournant de son côté, le renseigna très gracieusement et dans le français le plus pur.

On se figure l'étonnement de ces messieurs en l'entendant s'exprimer en français avec autant d'élégance ; aussi s'adressant au Prussien :

— Je suis vraiment surpris, lui dit-il, de vous entendre parler ma langue avec autant de pureté, et je ne puis m'imaginer que vous soyez allemand. Moi qui suis Suisse et qui ai habité longtemps la France, je suis bien loin de m'exprimer aussi élégamment. Je me demande comment vous avez pu arriver à un tel résultat.

Très flatté de ces compliments, l'officier indiqua comme suit la manière dont il s'était si bien familiarisé avec la langue française :

— J'ai fait comme beaucoup de mes camarades. Je désirais savoir le français parce que la connaissance de cette langue nous est indispensable ; et alors j'ai demandé un congé de deux ans avec solde entière. Une fois mon congé en poche, j'ai été à Paris où je me suis placé comme comptable. Au bout de mes deux ans, je possédais à fond la confiance de mon patron et... la langue française ; cela m'a décidé à rentrer en Allemagne. Très flatté de l'appréciation que vous avez bien voulu porter sur mon accent et mon langage, je suis très heureux d'avoir trouvé auprès de vous l'occasion de reprendre langue pendant un instant.

Et lui salua.

Oh ! la mode.

Madame, mademoiselle, permettez-moi de vous offrir mon bras. Cette formule de politesse qui nous a semblé jusqu'ici si naturelle, est destinée, paraît-il, à disparaître. Les journaux de Paris nous apprennent que la mode la défend, ou du moins que les circonstances dans lesquelles le bon goût permettra d'offrir le bras à une personne du beau sexe deviendront de plus en plus rares. Il a été décidé que l'hiver dans lequel nous entrons ne verrait que rarement céder à cette galante et antique habitude. Elle devient vieux jeu.

« Ce monsieur m'offre son bras ! Fi donc ! Il a bien mauvais genre. »

Qui a donc décrété cet ordre ? vous demandez-vous. Hélas, ce sont ceux ou celles qui, à chaque saison, se chargent de trouver une bêtise nouvelle destinée à préoccuper les salons pendant six mois.

Il paraît cependant qu'il sera encore admis d'offrir son bras dans quelques occasions soigneusement déterminées. On cite les exemples suivants :

On offrira le bras à l'entrée et à la sortie du théâtre ; pour aller à la salle à manger et en revenir, les soirs de grand diner. Quelques journaux ajoutent qu'il en sera de même dans les salons pour conduire une danseuse au buffet.

On cite un seul cas où l'offre du bras est imposée ; c'est au concours hippique pour traverser la piste et gagner la tribune.

Voici, à propos de ce nouvel usage, les réflexions d'un des spirituels chroniqueurs de *La France*, M. Fabrice Carré :

« Qui a primitivement poussé à la suppression de l'habitude considérée par nos pères comme un devoir ? Un homme ou une femme ? Une femme sans doute. Depuis quelque temps, ces dames ont des idées d'indépendance fortement accentuées et des allures de plus en plus garçonnières ; on les rencontre le long des rues une main passée dans la poche de la jaquette, une autre serrée sur le parapluie, trottant d'un pas délibéré sans se soucier du cavalier ordinaire ; chacun va son petit bonhomme de chemin, à la mode anglaise, se fichant du voisin : débrouille-toi, je me débrouille !

A moins que l'idée première ait hanté la cervelle d'un électeur affligé d'une épouse très laide. C'est si ennuyeux de tenir serrée contre soi une femme laide. On a l'air de dire aux passants : La voilà ! Je lui fais prendre l'air parce que je ne puis pas faire autrement. J'ai eu tort de l'épouser, n'est-ce pas ? Regardez comme elle se cramponne. Ah ! si elle me lâchait le bras, comme je filerais !

Les amateurs de romances et les hommes galants regretteront le temps des mœurs plus douces, des vignettes représentant une jolie fille carrément appuyée contre un beau garçon. Qu'ils ne se dé-

solent pas trop ; j'ai idée qu'elle ne durera pas, la mode de cet hiver ; elle séduira peut-être les messieurs froids qui craignent pour leurs manchettes et les poupées qui redoutent par-dessus tout qu'on chiffonne leur robe, mais elle aura toujours contre elle les amoureux. Ceux-ci s'en moqueront et continueront à aller bras-dessus bras-dessous par les rues et par les chemins. »

A propos d'un corset.

Le juge de paix de la ville de Tulle (Département de la Corrèze) a rendu l'autre jour un jugement qui n'est pas sans gaité :

Une dame de la ville ayant refusé de prendre livraison d'un corset qu'elle avait commandé, le corsetier l'avait assignée devant le tribunal de paix, soutenant que le corset allait comme un gant à sa cliente, et que c'était par pur caprice qu'elle prétendait le délaisser.

Après débat contradictoire, affirmation, dénégation, le magistrat a rendu le jugement suivant :

« Nous, juge de paix, parties ouïes :

» Attendu que le débat se résume dans la question de savoir si le corset dont il s'agit va ou ne va pas ; que, pour résoudre cette question, il faudrait avoir le corset sous les yeux, et qu'il n'est pas représenté ; que, fût-il représenté, il faudrait l'essayer, et que, fût-il essayé en notre présence, pour décider s'il va ou s'il ne va pas, il faudrait posséder en cette matière des aptitudes et des facultés qui ne sont pas de notre ressort ; que nous devons donc nous borner à décliner notre compétence.

» Par ces motifs, nous nous déclarons incompetent et renvoyons les parties à se pourvoir ainsi qu'elles aviseront. »

Le premier couturier pour dames. — Le *Gaulois* vient de faire connaître aux Parisiennes que le premier couturier de leurs aïeules est un nommé Rhomberg, fils d'un paysan bavarois des environs de Munich, qui était venu tout jeune à Paris pour exercer l'état d'ouvrier tailleur.

Un jour du mois de mai 1730, on vit circuler dans Paris une fort belle voiture, dont les armoiries se composaient d'un écusson ayant la forme d'un corset de femme. Une paire de ciseaux aux branches écartées, figurait au milieu : c'étaient les armes parlantes de Rhomberg. Celui-ci était doué d'une rare intelligence, et ce qui fit son succès, c'est l'art qu'il possédait de dissimuler les petites difformités et de faire ressortir les charmes les plus attrayants de ses clientes. La fortune fut rapide, et il mourut à quarante ans en laissant à ses héritiers cinquante mille livres de rente.

Théâtre. — La représentation de jeudi a eu un joli succès. Nous parlons de la pièce *Durand et Durand* seulement, la comédie-bouffe du lever de rideau ne valant pas même une mention.

La pièce de M. Valabrègue captive l'attention et entretient la gaité du commencement à la fin ; l'action y est habilement menée, les *quiproquo*, les situations les plus comiques y abondent, les bons mots y jaillissent un peu partout, pleins de finesse et d'à-propos. Pas de gros sel

A côté de ces divers éléments de réussite, cette spirituelle comédie a eu la chance de mettre en scène les emplois les mieux tenus de notre troupe dramatique : MM. Scheler, Dardenne, Monplaisir et Mmes Baittig, Levy et Flament.

Ceci ne nous suffit donc pas pour juger de la troupe dans son ensemble, car, nous le répétons, il s'agit d'une pièce qui mettrait une salle en gaité même avec des interprètes médiocres. Nous attendons, en conséquence, nos artistes dans des œuvres où l'interprétation joue parfois le plus grand rôle.

Demain, dimanche, l'un des plus grands succès parisiens : **Casque en fer**, drame en cinq actes, par Ed. Philippe.

Société de l'Orchestre de la Ville et de Beau-Rivage.

— Le premier concert d'abonnement a eu lieu hier, avec le concours de M. H. Marteau, violoniste. L'exécution du programme, si heureusement composé, a satisfait tout le monde, témoin les chauds applaudissements qui ont accueilli chaque morceau et dont M. Marteau peut revendiquer une large part. En résumé, réussite complète, superbe soirée.

Le 18 novembre, second concert d'abonnement avec le concours de M. *Slivinski*, pianiste.

Mot de la charade du 15 octobre : *Lionceau*. — Une seule réponse juste, de M. Eug. Bastian, à Forel, qui a obtenu la prime.

Enigme.

Je sers à l'indigent dans un besoin extrême ; Devinez qui je suis, je suis deux fois moi-même.

Boutadse.

Le docteur Nélaton, rentrant un soir de son cercle, — c'était en carnaval — vit deux gamins costumés en pierrots qui, puisant à même dans un tas de cailloux, s'amusaient avec une adresse digne d'une meilleure cause, à briser les carreaux de son hôtel des Champs-Élysées.

Nélaton, les empoignant chacun par une oreille, leur demanda pourquoi ils se livraient à ce stupide amusement.

— Ah ! monsieur, répliqua l'ainé des coupables, c'est pour faire aller l'commerce : p'pa est vitrier et nous *sont* ses apprentis.

— Ah ! c'est ainsi, fit le docteur, en leur administrant, avec sa canne, la plus jolie des râclées, eh bien ! voici aussi pour faire aller mon commerce : je suis médecin !

Et les coups pleuvaient toujours !

RÉCIT D'UN DUEL.

Comment finit cette querelle ?
— Trois fois chacun ils ont tiré
Ne se visant qu'à la cervelle,
Les balles n'ont rien rencontré.

Nos enfants :

— Quelle est celle de vous deux qui a pris un morceau de sucre dans le sucrier ?
Il en manque un : je les avais comptés.

— C'est Louise, dit Marie.

— Non, c'est Marie, dit Louise, et Marie est une menteuse. D'ailleurs, elle n'était pas là quand je l'ai pris.

Les enfants terribles :

— Bonjour, mon enfant ; votre papa est-il dans son cabinet ?

— Non, monsieur ; papa est allé chez le dentiste faire arranger les dents de maman.

— Ah !

— Mais maman est là !

Grand-père fait chevaucher le gamin sur ses genoux.

— Ça t'amuse ? demande la maman.

— Oui, mais j'aimerais mieux galoper sur un vrai âne.

L. MONNET.

En souscription, pour paraître à la fin de l'année. Nouvelle édition de la

PREMIÈRE SÉRIE

DES

CAUSERIES DU CONTEUR VAUDOIS

considérablement augmentée et illustrée de jolis dessins, par RALPH.

On souscrit au *Bureau du Conteur Vaudois* ou par carte correspondance. Prix de souscription : fr. 1,60.

Papeterie L. Monnet.

AGENDAS POUR 1893

VINS DE VILLENEUVE

Amédée Monnet & Fils, Lausanne.

CONSTRUCTIONS EN FER

Serrurerie en tous genres.

Spécialité de fourneaux de cuisine au bois.

St-Roch, 14 et 16, LOUIS FATIO, Lausanne.

ACHAT ET VENTE DE FONDS PUBLICS

Actions, Obligations, Lots à primes.

Encaissement de coupons. Recouvrement.

Nous offrons net de frais les lots suivants : Ville de Fribourg à fr. 13,25. — Canton de Fribourg à fr. 27, —. — Communes fribourgeoises 3 % différé à fr. 48,75. — Canton de Genève 3 % à fr. 104,50. De Serbie 3 % à fr. 82,50. — Bari, à fr. 58,50 — Barletta, à fr. 38, —. — Milan 1861, à fr. 38, —. — Milan 1866, à fr. 11,50. — Venise, à fr. 25,50. — Ville de Bruxelles 1886, à fr. 103,50. — Bons de l'Exposition, à fr. 6,50. — Croix-blanche de Hollande, à fr. 13,75. — Tabacs serbes, à fr. 12,25. — *Port à la charge de l'acheteur. Nous procurons également, aux cours du jour tous autres titres.* — J. DIND & Co, Ancienne maison J. Guillaud, 4, rue Pépinet, Lausanne — Succursale à Lutry. — Téléphone. — Administration du *Moniteur Suisse des Tirages Financiers.*

LAUSANNE. — IMPRIMERIE GUILLAUD-HOWARD